

Assemblée générale du 7 avril 2026

Diaporama de présentation en annexe

Claude LANCRENON en tant que président ouvre l'assemblée à 18h30.

Il excuse pour leur absence : JP. MISSERY (Président du SMBL), M. LECLERCQ (Adjoint au Maire d'Olivet), H. SAURY (Sénateur du Loiret et Conseiller départemental), I. LANSON (Conseillère départementale), S. DERUYVER (animatrice de la CLE), S. BROCAS (Préfète du Loiret), S. GROUARD (Maire d'Orléans), P. VALLEE (président du Brochet Olivétain).

Il souhaite la bienvenue : M. SCHLESINGER (Maire d'Olivet), R. RAMETTE (Adjoint au Maire de St Pryvé).

Introduction par Claude LANCRENON

- C'est avec un grand plaisir que nous recevons les riverains dans cette salle de l'Alliage, prestigieux centre culturel de la ville d'Olivet. Il remercie Monsieur le Maire pour le prêt gratuit de la salle.

- Il remercie toute l'équipe du conseil syndical pour la préparation de cette AG, travail particulier de Bernard LELEU, Sylvain PINAULT et Hugo LEPETIT.

- Il souligne la qualité de la gestion effectuée lors de la crue de février de cette année, la procédure de gestion des niveaux en place depuis 4 ans ainsi qu'un travail en partenariat avec les services de l'état à permis une gestion sereine de cet événement.

Présentation et élections des syndics

- Tout les membres du conseil syndical rééligibles se présentent à leur réélection et il n'y a pas d'autres candidats. 6 postes sont à pourvoir pour 6 candidats avec 92 suffrage exprimé :

- Michel KLINGEMANN est réélu avec 84 voix
- Jerome RICOU est réélu avec 83 voix
- Claude LANCRENON est réélu avec 89 voix
- Gérard DENIS est réélu avec 85 voix
- Stéphanie RAMETTE est réélue avec 87 voix
- Philippe BALIN est réélu avec 63 voix

Intervention de Matthieu SCHLESINGER, Maire d'Olivet

- Monsieur le Maire a tenu à exprimer sa gratitude envers les syndics bénévoles pour leur implication. Il a également souligné la qualité de la collaboration avec l'ASRL, précisant qu'il s'agit d'un partenaire engagé, fiable et rigoureux. Il souligne également

la qualité du travail effectué lors de la crue de février notamment par le biais de la procédure de gestion des niveaux.

- Concernant le dossier du curage, un point de situation a été fait sur les travaux engagés depuis maintenant 6 ans : L'entreprise prestataire accuse actuellement un retard dû à des impondérables accumulés sur d'autres chantiers extérieurs. Les travaux sont toutefois en cours de finalisation, notamment le curage et seront effectués mi-mai.

Rapport moral et financier

- Un riverain s'interroge sur la pertinence des augmentations annuelles des redevances riverains vu l'avance de trésorerie engendrée ces dernières années.

Intervention de Raphael RAMETTE, Conseiller à la Mairie de Saint Pryvé

- Monsieur le conseiller a annoncé tout mettre en œuvre pour la planification d'un ouvrage supplémentaire pour le bassin des Tacreniers. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique locale de prévention et de protection de la commune face aux risques d'inondation.
- En conclusion de son intervention, il a chaleureusement remercié les équipes pour la qualité du travail accompli en commun, soulignant l'importance de la collaboration collective pour la gestion des événements comme la crue de février.

Objectifs 2026

- Arrêt des pollutions du Couasnon : rappel de l'historique de pollutions dans ce bras. Il y a toujours des écoulements même par temps sec par l'exutoire d'eau pluviale. Les odeurs nauséabondes qui se dégagent du cours d'eau par temps sec impactent énormément les riverains. Très fort envasement notamment à l'amont du bras. Cet envasement étant sûrement dû en partie au rejet d'eaux usées, l'ASRL suit de près l'action engagée par la métropole pour que les logements mal raccordés qui déversent leurs eaux usées dans le Couasnon se remettent en conformité.

- Installation de capteurs : Comme évoqué dans le diaporama, les capteurs ont été commandés et ont été livrés à l'ASRL. Ils seront installés à la prochaine période de basses eaux afin de pouvoir les paramétrer dans des conditions stables.

- Travaux ouvrages des Tacreniers : Les ouvrages ont été démontés en début d'année et doivent être réinstallés à la prochaine période de basses eaux. Ce travail auprès des propriétaires d'ouvrages sera ensuite poursuivi sur le bassin de Saint Santin

- Travaux de curage à la confluence du Dhuy : Travaux programmés par la ville d'Olivet en octobre et novembre 2024 qui n'ont pas pu être exécutés à cause des intempéries. Ces travaux ont été reprogrammés à la fin d'année 2025. La banquette a pu être réalisée mais l'entreprise devant intervenir pour le curage a été retenue ailleurs. Le chantier de curage est repoussé à mi-mai.

- Entretien des rives et de la ripisylve : L'ASRL souhaite mettre l'accent sur cet entretien pour l'année à venir. Une ripisylve non entretenue peut vieillir de manière homogène, s'effondrer par endroits, créer des bouchons dangereux (embâcles majeurs) et perdre sa fonction de filtre. À l'inverse, un entretien trop agressif détruit l'écosystème et accélère l'érosion. L'objectif de la gestion actuelle est donc de trouver le juste milieu : sécuriser les activités humaines tout en préservant la biodiversité et la santé du cours d'eau.

Questions diverses

- Problème de bruit du tram sur le pont de Sologne : Un riverain fait remonter l'information pour la deuxième année consécutive qu'il est fortement impacté par le bruit du tram passant sur le pont de Sologne, il signale que cette nuisance impacte aussi la faune locale.

Claude LANCRENON clôture la séance à 20h30.

Assemblée Générale
7 avril 2026

Association Syndicale de
la Rivière Loiret (ASRL)

Ordre du Jour de l'Assemblée

- ❧ Accueil du Président
- ❧ Présentation et élection des syndics
- ❧ Rapport moral 2025
- ❧ Rapport financier 2025
- ❧ Intervention des usagers
- ❧ Intervention des élus
- ❧ Objectifs 2026
- ❧ Questions diverses

A solid red arrow pointing to the right, positioned to the left of the main title.

Accueil du président

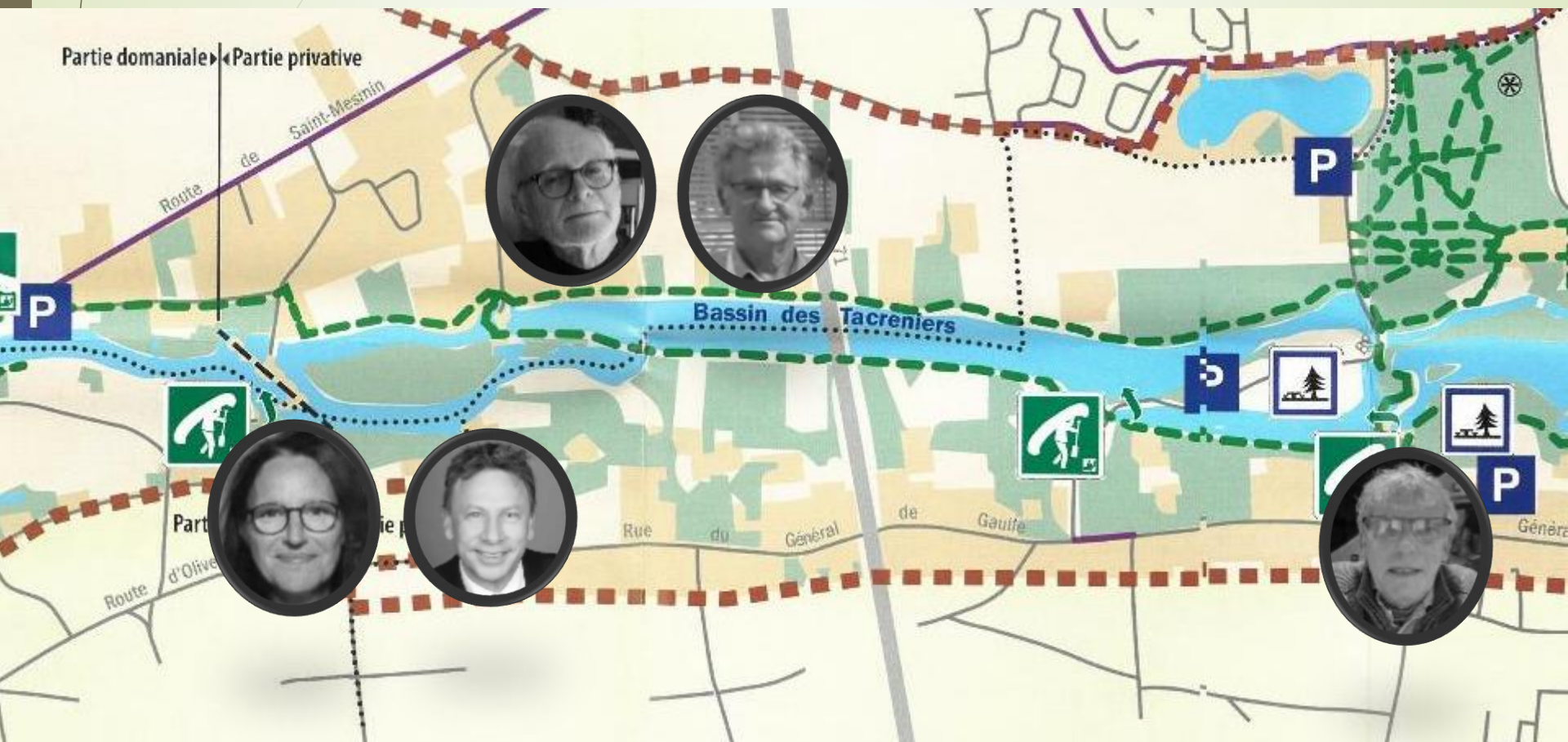


Présentation des syndics

Présentation des syndics



Présentation des syndics



Election des syndics



ASSOCIATION SYNDICALE DE LA RIVIERE DU LOIRET

ELECTION DU CONSEIL SYNDICAL 2026

Renouvellement du tiers des Syndics rééligibles, 6 postes à pourvoir

BULLETIN DE VOTE

Nombre de voix :

Mettre une croix dans la case correspondant à votre choix.

Si vous le souhaitez, vous pouvez voter pour d'autres riverains situés sur les bassins concernés

Poste à pourvoir	Candidats	Oui	Non	Abst.
Bassin Paul Foret 1	Michel KLINGEMANN			
Bassin Saint Samson	Jérôme RICOU			
Bassin Saint Samson	Claude LANCRENON			
Bassin des Tacreniers	Gerard DENIS			
Bassin de Saint Santin	Stéphanie RAMETTE			
Bassin de Saint Santin	Philippe BALIN			

	Oui	Non	Abst.
Convocation unique (une seule date sans le quorum)			



Rapport moral 2026

Rapport moral : Les réunions du conseil syndical

6 réunions sur l'année 2025

14 janvier
11 mars
3 juin
9 septembre
25 novembre
10 décembre

Assemblée générale le 1er avril

Les sujets évoqués

Réparation et entretien des ouvrages
Gestion des niveaux d'eau
Curage à la confluence du Dhuy
Les pollutions
Les réunions de la CLE
Les réunions du CTMA
La gestion des espèces invasives
Installations de capteurs de niveaux
Les vols de moteurs
Points financiers

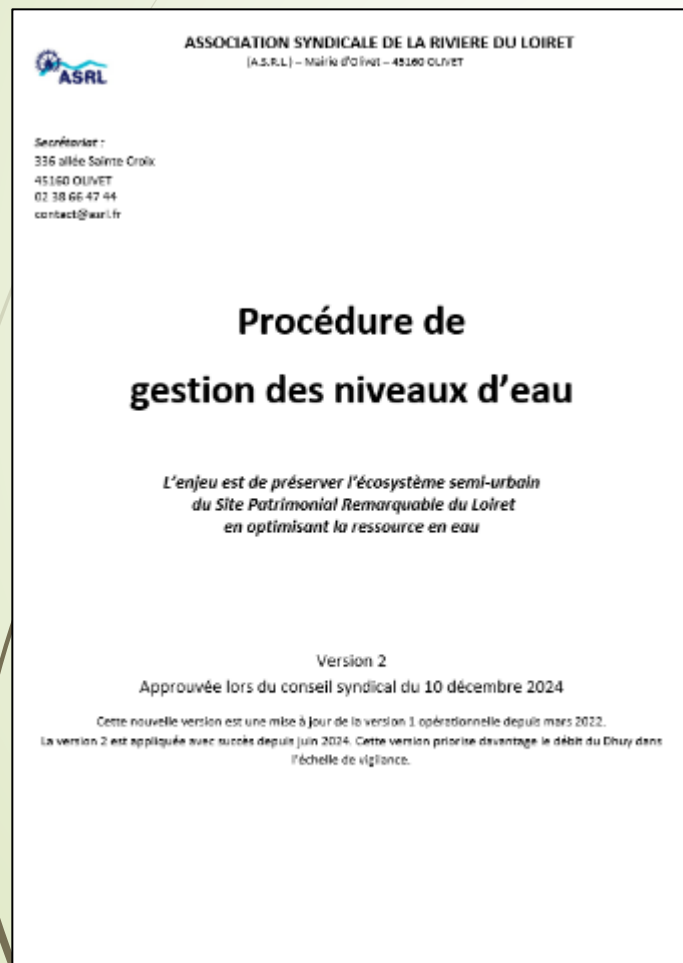
Rapport moral : Recrutement d'un agent en CDD

Bras des Montées



Recrutement de
Sylvain Moreau
pour deux mois
lors de l'été 2025

Rapport moral : La procédure de gestion des niveaux



Première version validée lors
du conseil syndical du
22 mars 2022

Deuxième version appliquée
avec succès depuis juin 2024
et a été validée lors du conseil
syndical du
10 décembre 2024

Chaque révision devra faire
l'objet d'une approbation du
conseil syndical

La gestion des niveaux lors de la crue de février 2026

Avant le 11 février : Vannes de décharge ouvertes et 1 vanne de crue entrouverte

Le 11 février : Augmentation du Dhuy à 4m³/s à Sandillon
Prévision de pluie à 20mm sur 48h

> Une vanne de crue ouverte totalement et une ouverte partiellement

Le 12 février : 18mm de précipitations, le Dhuy augmente à 8m³/s
Prévision de pluie à 6 mm sur 48h

> Ouverture totale de la deuxième vanne de crue

Le 13 février : 6mm de précipitations, Le Dhuy redescend à 6m³/s
Prévision de pluie à 22mm et prévision de la hauteur de Loire à +1,91m sur 48h

> Ouverture totale de la troisième et dernière vanne de crue (niveau : -20)

Le 16 février : 21mm de précipitations depuis le 13, baisse du Dhuy à 3m³/s, la Loire atteint +2m
Prévision de pluie à 30mm sur 48h

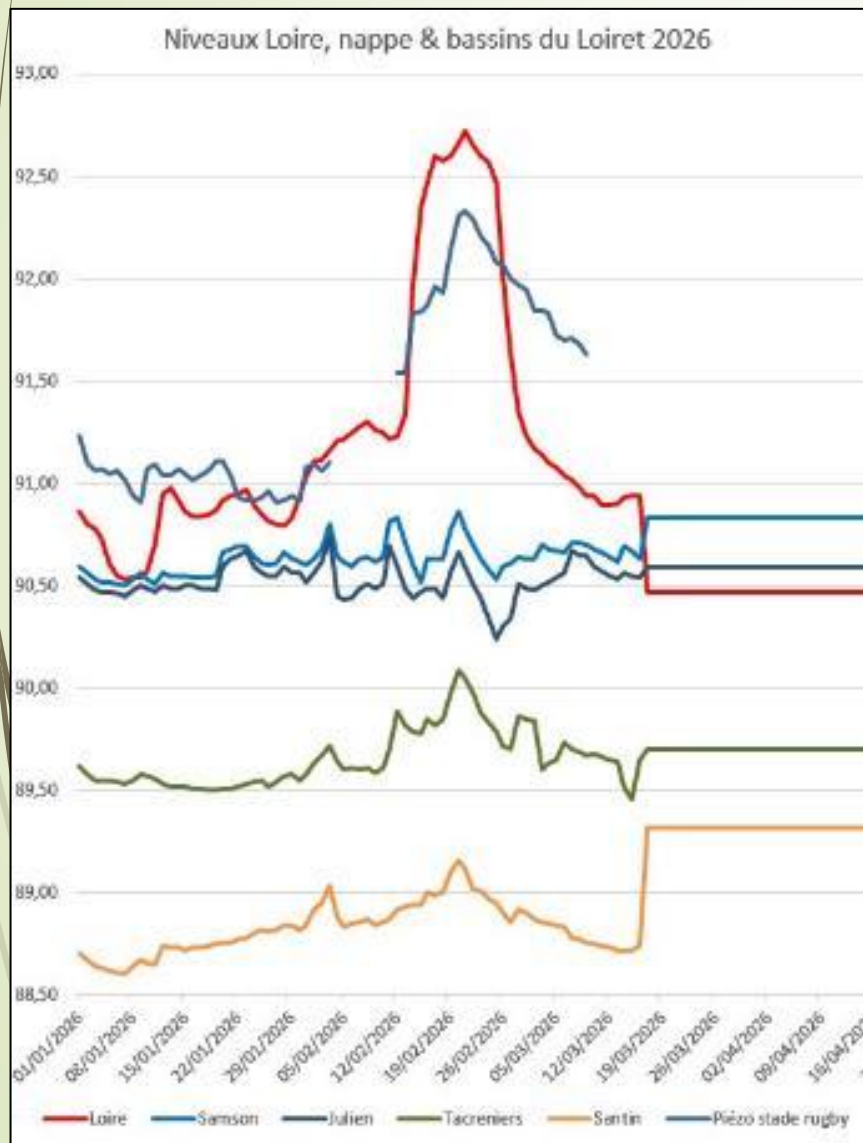
Le 19 février : 30mm de précipitations depuis le 16, hausse rapide du Dhuy à 9m³/s (niveau : -5)

Le 20 février : Pic de crue du Dhuy à 12,4m³/s (niveau : +3)

Le 21 février : Pic de crue de la Loire à +2,25m (niveau : -5)

Le 25 février : Décru de la Loire encore à +2m, Dhuy retombé à 1,5m³/s (niveau : -30)
> Début de fermeture des vannes de crue

La gestion des niveaux lors de la crue de février 2026



Capacité d'évacuation des bassins :

Saint Samson : 32 m³/s

Saint Julien : 32 m³/s

Tacreniers : 38m³/s

Saint Santin : 43m³/s

Capacité d'évacuation avec les déversoirs en eau :

Saint Samson : 37 m³/s

Saint Julien : 46 m³/s

Tacreniers : 40m³/s

Saint Santin : 46m³/s

La gestion des niveaux lors de la crue de février 2026

Sandillon [La ferme de Louy] (Dhuy) - Débits - 26/03/2026 15:46

1 jour 3 jours 7 jours 14 jours 30 jours Zoom Init.



Dernière crue du Dhuy en 2016 : 24m³/s

Crues de la Loire :

2,13m en 2018

3,75m en 2003

5,25m en 1907

La gestion des niveaux lors de la crue de février 2026

Confluence Dhuy - Morchêne



La gestion des niveaux lors de la crue de février 2026

Confluence Dhuy - Morchène



La gestion des niveaux lors de la crue de février 2026

Bassin de Saint Samson



La gestion des niveaux lors de la crue de février 2026

Bassin de Saint Samson



La gestion des niveaux lors de la crue de février 2026

Bassin du Bac



La gestion des niveaux lors de la crue de février 2026

Bassin du Bac



La gestion des niveaux lors de la crue de février 2026

Bassin des Tacreniers



La gestion des niveaux lors de la crue de février 2026

Bassin des Tacreniers



La gestion des niveaux lors de la crue de février 2026

Bassin de Saint Santin



La gestion des niveaux lors de la crue de février 2026

Bassin de Saint Santin



Rapport moral : Les pollutions



Centre Baratta : Mai 2025



Le Couasnon à l'étiage

Rapport moral : Les vols de moteurs



2 vols de moteurs sur l'année 2025



Rapport moral : Pose d'instrument de mesure

Installation d'un capteur de hauteur
et de vitesse au pont Bouchet
le 12 juillet puis le 28 octobre 2022

Bon fonctionnement du capteur
de hauteur
Difficultés pour la vitesse

Achat de 3 capteurs de hauteur et
de 2 sondes pH/Température
fin 2025



Rapport moral : Activités récurrentes

Bras de la Reine Blanche



Rapport moral : Activités récurrentes

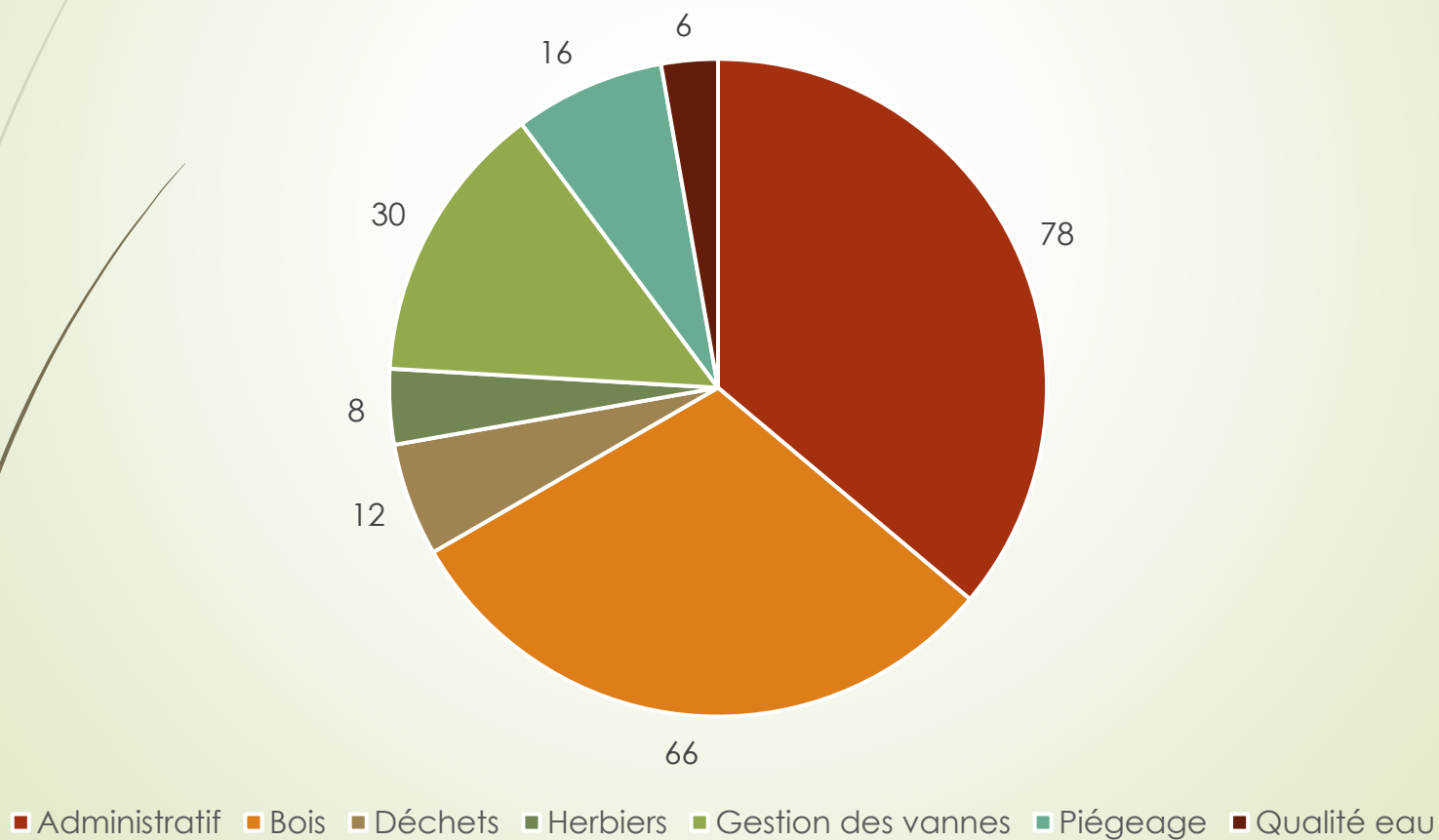
► Quelques chiffres en 2025 :

- 8 interventions réalisées chez des riverains pour enlèvement et élagage d'arbres (hors communes)
- 3 conventions avec les communes
- 7 interventions pour des oiseaux
- 7 campagnes de prélèvements pour la qualité de l'eau
- Gestion des embâcles et nettoyage hebdomadaire des ouvrages hydrauliques
- Plus d'une centaine de manipulations d'ouvrages



Rapport moral : Activités récurrentes

Graphique activités en jour par homme



Rapport moral : La lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes



Faucardage réalisé en juin
Financé par la ville d'Olivet et
Orléans Métropole
70 tonnes d'herbes faucardées sur
Saint Samson (après compression)

Ratodo loué gratuitement sous
caution

Prêt sur les bassins :
Paul Foret
Saint Samson
Tacreniers

Le piégeage : 120 ragondins et rats musqués capturés sur l'année 2025

Rapport moral : La lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes

Le Poutyl en 2023



29 espèces d'herbes aquatiques

Plus grosse diversité sur les Tacreniers et le Loiret domaniaux (1 espèce rare sur les Tacreniers)

Les espèces les plus présentes en 2025 :

- Algues vertes filamenteuses (78%)
- Cératophylle épineux (65%)
- Elodée de Nuttall (57%)
- Egérie Dense (50%)

Suivi des herbiers fait du 24 juin au 3 juillet en partenariat avec l'EP Loire, le SMLB et le CEN

Rapport moral : La lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes



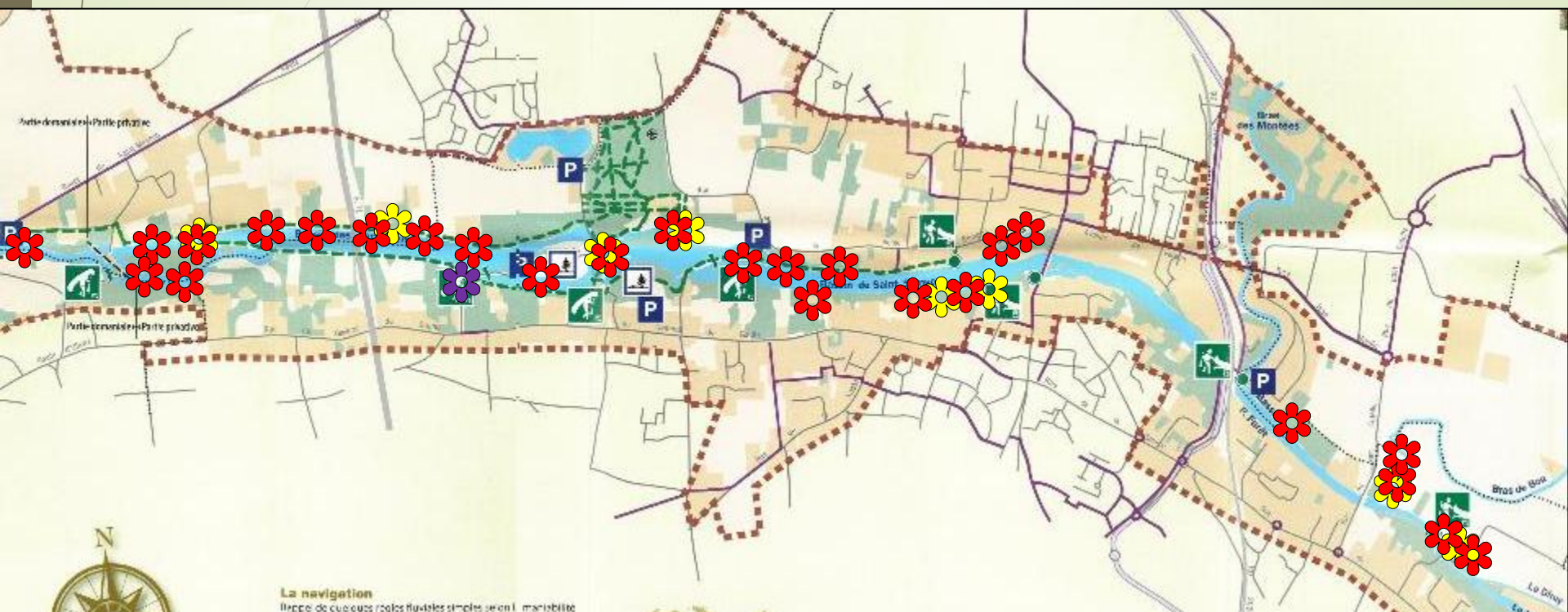
Suivi de la colonisation de l'hydrocotyle



2021

2022-2023

Suivi de la colonisation de l'hydrocotyle



2021

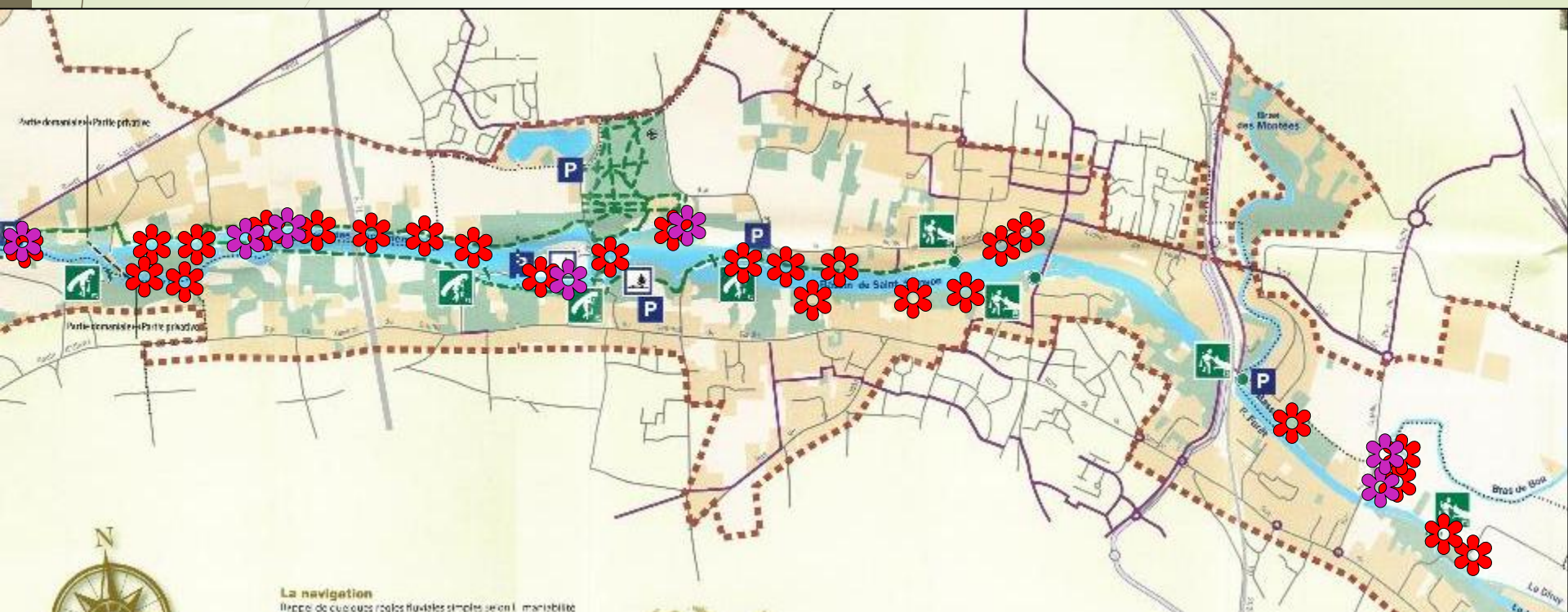


2022-2023



2024

Suivi de la colonisation de l'hydrocotyle



2024

2025

Suivi de la colonisation de l'hydrocotyle



Le Loiret Domaniel
Port Arthur



Suivi de la colonisation de l'hydrocotyle



Le Loiret Domanial
Pont Saint Nicolas





Rapport financier 2025

Compte financier unique 2025

CFU ASRL 2025	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT
RESULTAT DE L'EXERCICE	123 477,24 €	141 246,84 €	17 769,60 €
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT 2024		176 981,23 €	176 981,23 €
SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE 2024		17 215,09 €	17 215,09 €
RESULTAT CUMULE 2025	123 477,24 €	335 443,16 €	211 965,92 €

CFU ASRL 2024	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT
RESULTAT DE L'EXERCICE	114 242,25€	131 188,39€	16 946,14€
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT 2023		158 506,09€	158 506,09€
SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE 2023		18 744,09€	18 744,09€
RESULTAT CUMULE 2024	114 242,25€	308 438,57€	194 196,32€

Budget 2026

Section fonctionnement

Fonctionnement				
Sens	Chapitre	Libellé Chapitre	Budget 2026	Réalisation 2025
Charges	011	Charges à caractère générales	25 000 €	28 391 €
	012	Charges de personnel et frais assimilés	90 000 €	90 218 €
	023	Virement à la section investissement	25 000 €	0 €
	65	Autres charges de gestion courante	4 000 €	3 583 €
	67	Charges spécifiques	500 €	57 €
	68	Dotations aux provisions	500 €	378 €
Produits	002	Solde de fonctionnement reporté	0 €	176 981 €
	013	Atténuations de charges	0 €	252 €
	70	Produits des services, du domaine et ventes directes	135 000 €	130 152 €
	74	Dotations et participations	10 000 €	9 842 €
	75	Autres produits de gestion courante	0 €	1 €
		Total Charges Fonctionnement	145 000 €	122 627 €
		Total Produits Fonctionnement	145 000 €	317 228 €

Budget 2026

Section investissement

Investissement				
Sens	Chapitre	Libellé Chapitre	Budget 2026	Réalisation 2025
Charges	21	Immobilisation corporelle	15 000 €	850 €
	204	Subventions d'équipement	10 000 €	0 €
Produits	021	Virement de la section fonctionnement	25 000 €	0 €
	001	Solde d'exécution de la section investissement	0 €	17 215 €
	13	Subvention d'investissement	0 €	1 000 €
		Total Charges Investissement	25 000 €	850 €
		Total Produits Investissement	25 000 €	18 215 €



Intervention des élus

A solid red arrow pointing to the right, positioned to the left of the text.

Intervention ARPO (A la Recherche du Passé d'Olivet)

A solid red arrow pointing to the right, positioned to the left of the main title text.

Intervention ACOO (Aviron Club Orléans - Olivet)



ASRL ACOO

ASSEMBLEE ASRL

07 avril 2026

QUE SE PASSE-T-IL A L'aviron club Orleans Olivet?



Le club d'aviron cherche à se dynamiser sur 3 axes

1/ Diversifier Ses activités

- séduire un public plus large : personnes avec périodes post traumatiques (aviron santé) / section avirose (cancer) / personnes handicapées / conventions avec les mairies

2/ Devenir un acteur sociétal plus engagé

- Travail en collaboration avec les mairies d'olivet et orleans sur des actions d'insertions sociale/ réflexion avec le club de Canoe pour étudier des mutualisations de moyens / réflexion sur la gestion du faucardage

3/refonte de notre image :

- nouveau logo / nouveau site internet / nouvelles tenues : nécessaires pour un nouvel elan !

PLUS PRECISEMENT ACOO ASRL



Le loiret est un endroit fragile que NOUS devons protéger

Des actions de sensibilisation ont été mises en place dès l'accueil de nos NOUVEAUX adhérents :
(extrait de notre fascicule d'accueil)

POINTS SECURITE 3 / 3



LE LOIRET VA ÊTRE VOTRE NOUVEAU TERRAIN DE SPORT ! QUELQUES RÈGLES ...



RESPECTONS
LES PÊCHEURS

(MÊME SI
CERTAINS SONT
EXIGEANTS ET
NE SONT PAS
FANS D'A VIRON
☺)



NE JAMAIS

ÊTRE SEUL

DANS LE

CLUB



IMPORTANT !

LE LOIRET
APPARTIENT À
SES RIVERAINS :
RESPECTONS
NOTRE TERRAIN
DE SPORT

Ne pas hésiter à remonter la
moindre derive (manque de respect,
nuisance ..) auprès de Claude L ou au
065070833 (Alexandre)

PLUS PRECISEMENT ACOO ASRL



RENFORCER les SYNERGIES ASRL ACOO

- Combattre les vols : notre club a été victime de vol et nous pouvons collaborer a la moindre alerte.
- Entreprendre en commun des actions de preservation du loiret (nettoyage et entretien en particulier)

PLUS PRECISEMENT ACOO ASRL



- ETUDIER Une action spécifique de dotation en matériel pour faucarder :
 - Prenant en considération que le phénomène des algues prend de l'ampleur sur le Loiret, recherche de solution pour se doter d'un moyen plus conséquent .
 - prise de contact faite auprès de la mairie d'olivet qui se dit prête a étudier ce sujet avec comme but de Copier le modele de la ville de Bourges sur le bassin du val d'AURON . (faucardeuse grande capacité)
 - Synergie possible avec les associations ASRL, le brochet olivetaïn ?
 - Projet en cours d'etude relayé entre les 3 presidents d'association

En conclusion



Plus que jamais , Le club d'aviron entier est a l'écoute des riverains du LOIRET

Merci pour toutes les actions menées pour préserver ce cadre unique et comptez sur nous pour relayer vos actions et messages

A bientôt en tant que futur adhérent !

Alexandre TINGRY
Président acco

Le Brochet Olivetain



RECHERCHE GARDE PÊCHE BÉNÉVOLE

Le Brochet Olivetain recherche un ou plusieurs gardes-pêche pour assurer la surveillance du parcours privé du Loiret.

Missions principales : veiller au respect de la réglementation, protéger le milieu aquatique, informer les pêcheurs et signaler les infractions.

Profil recherché : personne sérieuse, motivée, ayant une bonne connaissance de la pêche et de la réglementation. Formation possible via la fédération pris en charge par Le Brochet Olivetain. Pour plus d'informations ou candidature à envoyer par voie postale ou mail :

Adresse : Le Brochet Olivetain – 336 Allée Sainte-Croix 45160 Olivet

Mail : lebrochetolivetaïn@gmail.com



Objectifs 2026

Objectifs 2026

L'entretien de la rivière

" Est-ce à moi de réaliser l'entretien ? "

- OUI. ■ L'entretien régulier, défini à l'article L.215-14 du CE, doit être compris comme un accompagnement du fonctionnement naturel du cours d'eau. Les interventions doivent être ciblées et strictement limitées à celles nécessaires afin de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique. Ce sont par exemple :

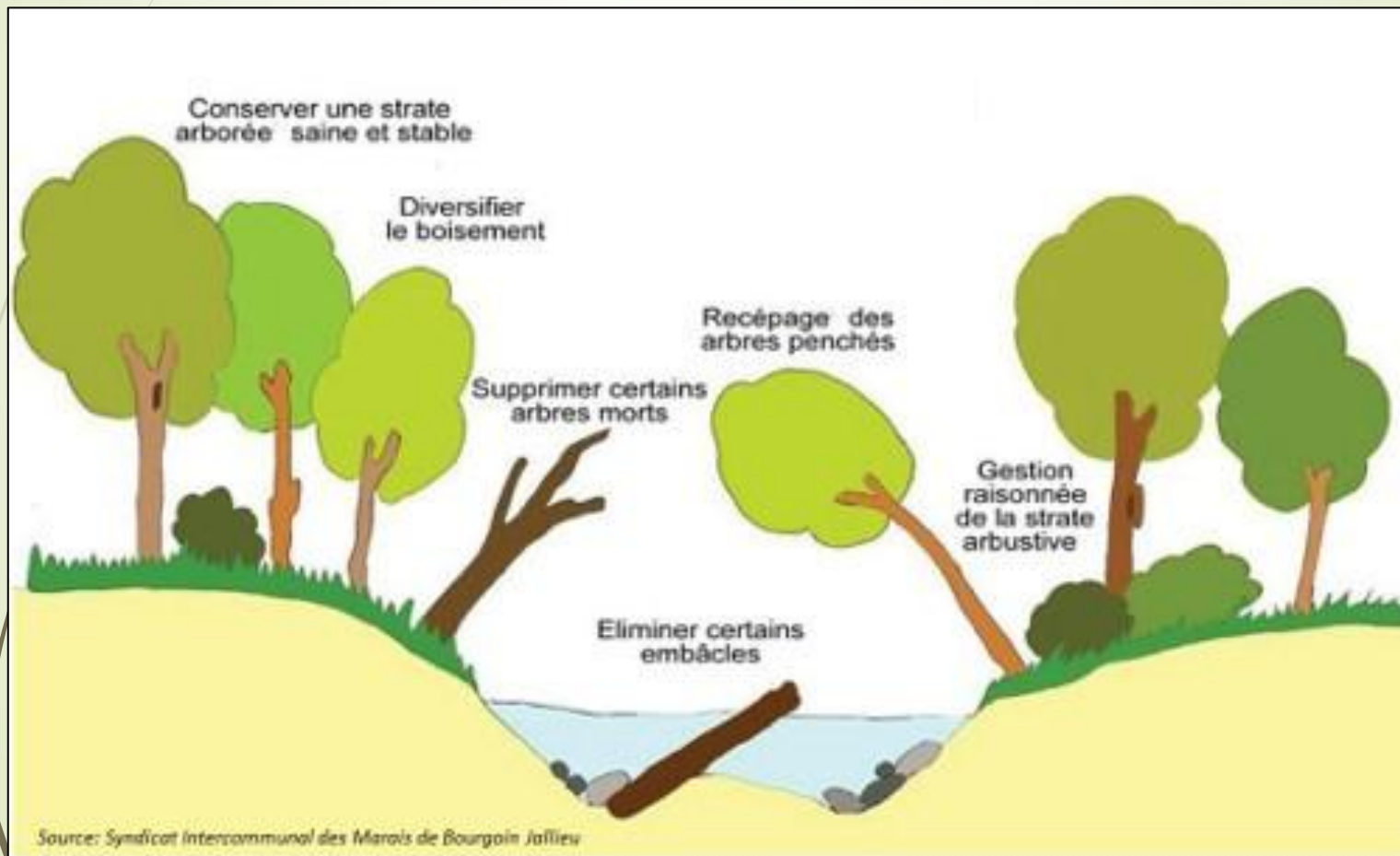
- évacuer les bois morts qui pourrait gêner l'écoulement de l'eau (embâcles) mais aussi tout autre obstacle ;
- entretenir la rive tout en préservant la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques. Cela comprend : l'élagage, le recépage et si nécessaire l'abattage sélectif de la végétation arborée, la plantation pour le maintien des berges et l'ombrage ;
- garantir le transfert des sédiments, en particulier les vases qui peuvent colmater le cours d'eau en recherchant la cause et en y remédiant (suppression de seuil, gestion de la végétation, etc.).

Certains dysfonctionnements ne peuvent être résolus individuellement par un propriétaire (colmatage généralisé par exemple). Les collectivités peuvent alors se substituer à l'action des propriétaires, lorsque celle-ci est d'intérêt général ou exige une intervention lourde. Cette intervention nécessite un diagnostic approprié et se réalise dans le cadre d'un plan de gestion global.

Si les travaux représentent un caractère d'urgence, la collectivité (commune, syndicat, etc.) peut les exécuter. Le propriétaire doit alors régler le montant des travaux engagés.

Objectifs 2026

L'entretien des arbres



A solid red arrow pointing to the right, positioned to the left of the main title text.

Questions diverses & Echanges



Merci pour votre présence
et votre participation